



STRATEGIE VOSGES-JURA EN FAVEUR DU GRAND TETRAS

Comité Grand Tétrás – Massif des Vosges

LIEU : Maison du Parc naturel régional des Ballons des Vosges - Munster

DATE : 20 juin 2017

Étaient présents :

Voir liste annexée.

Étaient excusés :

Prénom Nom	Structure
M. Jacky BOUCON	Président de l'ADIB
M. Sylvestre CHAGNARD	DRAAF Grand Est
M. Fabien DUBOCAGE	Conseil départemental du Territoire de Belfort
M. Bernard GERBER	Conseiller régional Grand Est
M. Yves LAPLACETTE	ONCFS, délégation régionale Bourgogne-Franche-Comté
M. Marc MONTADERT	Observatoire des Galliformes de Montagne
M. Bruno POIZAT	Directeur de l'OTI des Hautes Vosges
	Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté
	Conseil départemental du Bas-Rhin
	Conseil départemental de Haute Saône
	Conseil départemental de Meurthe et Moselle
	Conseil départemental de Moselle
	Comité régional olympique et sportif d'Alsace

Rappel de l'ordre du jour :

Matinée :

- Présentation du contexte de la déclinaison Inter-massifs Vosges/Jura du PNA en faveur du Grand Tétrás
- Présentation de l'espèce et des enjeux de sa conservation sur le massif vosgien
- Présentation des actions menées sur le massif vosgien
- Échanges sur les grands axes et les actions prioritaires de la déclinaison locale en faveur du Grand Tétrás
- Perspectives et conclusion

Après-midi :

- Ateliers tournants de réflexion sur la programmation des actions



Nathalie Kobes, Commissaire du Massif des Vosges, introduit ce comité Grand tétras en indiquant qu'il se réunit pour la première fois dans les Vosges sous une configuration très élargie et qu'il est important aux yeux des effectifs de l'espèce de travailler collectivement à l'élaboration de la déclinaison du plan national sur le massif des Vosges et du Jura. Elle indique que les PNR des Ballons des Vosges et du Haut Jura ont été sélectionnés par appel d'offre pour la rédaction et l'animation de cette déclinaison. Elle présente le programme de la journée avec une matinée de présentations par les principaux acteurs et l'après-midi en atelier pour de premiers échanges sur les actions à programmer.

Laurent Seguin, Président du PNRBV, souligne l'importance de travailler sur le Grand Tétras étant donné la chute actuelle des effectifs. Il est satisfait de la mobilisation de certains élus.

1. Présentation du contexte de la déclinaison Inter-massifs Vosges/Jura du PNA en faveur du Grand Tétras

Odile Rochigneux, DREAL Grand Est, présente les objectifs du plan national d'actions en faveur du Grand Tétras, la gouvernance envisagée et l'avancement de la déclinaison Inter-massifs. Elle présente également les outils de protection du Grand Tétras qui couvrent environ 85 % de l'aire de présence de l'espèce ainsi que les missions des principaux acteurs dans la préservation du Grand tétras. **Jacky Véret** insiste sur la nécessité d'échanger, de travailler ensemble et de se concerter car les acteurs sont nombreux.

Jean Polrot, LPO Grand Est, demande si le changement de vocabulaire « stratégie nationale » à « plan national d'actions » a une incidence. Et si le bilan à mi-parcours de la stratégie nationale (2012-2021) sera maintenu.

Luc Terraz, DREAL Bourgogne-Franche-Comté, répond que l'on parle actuellement de plan national d'actions Grand tétras, sans modification de fond et qu'il n'y aura pas de bilan à mi-parcours étant donné que les déclinaisons par massif ne sont pas ou peu avancées. Il ajoute qu'il est souhaitable de prévoir une déclinaison avec des actions concrètes en nombre limité pour être en mesure de faire un bilan à mi-parcours dans 3 ans.

Laurent Seguin pense qu'il faut prévoir des actions pour sensibiliser les habitants, les impliquer, faire de la pédagogie pour que le Grand tétras devienne un atout de ce territoire et non une contrainte.

Françoise Tondre, Conservatoire des sites alsaciens, demande quelle RNR est comptabilisée dans l'aire de présence Tétras couverte par le réseau d'aires protégées. **Jacky Véret**, PNRBV, répond qu'il s'agit de la Tourbière des charmes. Il est proposé d'ajouter la RNR des hautes-chaumes du Rothenbach et la RNR de la forêt des volcans à Wegscheid.

Damien Chanteranne, demande s'il est possible de prévoir une restitution sur les travaux de bibliographie. **Luc Terraz** indique que le projet de déclinaison sera envoyé aux membres du comité la deuxième quinzaine de juillet.

2. Présentation de l'espèce et des enjeux de sa conservation sur le massif vosgien

Jacky Véret présente les principales actions réalisées en faveur du Grand tétras depuis les années 70.

Françoise Preiss présente le fonctionnement du Groupe Tétras Vosges, la biologie du Grand Tétras et les enjeux de conservation de cette espèce dans le massif vosgien ainsi qu'un montage vidéo issu suivi du Grand Tétras par pièges photographiques. Les présentations seront jointes en annexe.

Charles Vergobbi, chef du service eau, biodiversité, paysage à la DREAL Grand Est propose de faire de la science participative pour l'analyse des nombreuses photos recueillies lors des campagnes de suivi du Grand Tétras par pièges photographiques.

Laurent Seguin souligne la nécessité de montrer au grand public les images issues des pièges photographiques. Il propose qu'elles puissent être présentées lors d'un prochain comité syndical.



Olivier Claude, directeur du PNRBV pense qu'il ne faut pas axer la communication uniquement sur le Grand tétras mais le présenter comme une espèce parapluie.

Jean Poirot est d'accord sur le fait que cette espèce peut être caractérisée d'espèce parapluie, mais il ajoute que c'est un indicateur de la charte du Parc et un indicateur du FEDER. Il est donc important de disposer de chiffres stabilisés. Il indique également que les actions citées font référence à une gestion active de l'espèce et de son milieu de vie. Il ajoute que les associations de protection de la nature soutiennent également une gestion passive des milieux sous forme d'îlots par exemple ou de mesures de préservation des gros et très gros bois. Sur ce dernier point, il souligne l'inquiétude des associations.

Olivier Claude répond que l'indicateur tétras doit être regardé avec un ensemble d'autres indicateurs et que le parc travaille dans ce sens avec le projet d'un observatoire de la biodiversité.

Laurent Seguin complète en disant qu'il est important de regarder l'aspect génétique de l'espèce pour connaître le niveau de fragmentation de la population.

Christian Dronneau, Région Grand Est, indique que le Grand Tétrás est une espèce permettant de promouvoir les continuités écologiques dans les forêts. Il rappelle que la Région Lorraine a porté un programme Life « Des forêts pour le Grand Tétrás » ayant permis de nombreuses actions en lien avec la gestion des milieux forestiers en faveur du Grand Tétrás. Il complète en disant que la priorité de la Région au regard des moyens financiers est de cibler les actions sur les noyaux de population et leur connexion. Il recommande d'analyser les outils de protection qui ne sont pas forcément tous aussi performant ni suffisant pour préserver l'espèce.

3. Présentation des actions menées sur le massif vosgien

Régis Hein de l'ONCFS demande de combien de pièges photos le GTV dispose.

Françoise Preiss répond que le GTV en possédait 4 en 2016 et 15 actuellement.

Luc Terraz précise que dans le Jura, tous les suivis ont maintenant une dérogation espèces protégées.

Il est ajouté qu'il y a un partenariat avec le CROC pour l'analyse des pièges bloacoustiques.

Paul Massard en stage de Master avec François Guérold présente des premiers résultats de l'analyse des données génétiques issues des prélèvements 2010-2015. Le sexe ratio de l'espèce est de 1,17, bon indice sur la santé de l'espèce. L'échantillon est proche de 70 % de la population. La présentation est jointe en annexe. Les échanges peuvent atteindre 40 km, ces longs déplacements concernent 25 % de la population. Les causes de ces déplacements ne sont pas connues pour cette espèce réputée casanière.

François Guérold souligne la richesse de cette base de données unique au monde et il salue l'effort de prospection réalisé. C'est une opportunité unique d'extraire encore beaucoup d'informations sur l'espèce et pour la localisation des corridors. Il informe que des publications sont à venir. Il recommande également de travailler sur le changement climatique. Il propose d'étendre la période de collecte des échantillons.

Manuel Lembke, Conservatoire des espaces naturels de Lorraine, répond que la recommandation de prélèvement des crottes uniquement en fin d'hiver avait été fixée par le généticien pour respecter l'hypothèse d'une population close nécessaire pour l'utilisation de certains modèles mathématiques.

Présentation des actions de l'ONF par Jean-Yves Boitte. La présentation est jointe en annexe.

Jean Poirot ajoute que les associations de protection de la nature suivent depuis longtemps les actions en faveur de l'amélioration de l'habitat. Il souligne les très fortes évolutions au sein de l'ONF dans la gestion sylvicole (notamment la gestion en futaies irrégulières et l'ouverture). Il ajoute qu'il manque un outil objectif de suivi de la qualité de l'habitat.



Sacha Jung, Fibois Alsace, souligne l'évolution des messages. Il avait l'impression que tout se concentrait auparavant sur les travaux de l'habitat Tétraz. Il est satisfait de constater que l'on aborde actuellement l'ensemble des critères y compris le dérangement.

Laurent Seguin répond qu'il est intéressé par un outil d'évaluation des habitats de la biodiversité notamment pour l'évaluation de la charte du parc.

Présentation des actions du PNRBV sur la quiétude par Jacky Véret.

Mona Garandel, Cofor Alsace, indique que des réunions d'information ont été organisées en mai à destination des communes forestières sur la circulation. Une nouvelle problématique concernant le VTT (problèmes de sécurité) a donné lieu à de nombreux échanges.

Pour Olivier Claude, l'enjeu est de communiquer largement (accompagnateurs de montagne, loueurs de matériel, office de tourisme, ...) pour éviter en amont les zones « noyaux » à préserver.

Pour Jacky Véret, il y a encore beaucoup de travail pour impliquer les acteurs du tourisme et les DRJS. Ils n'ont pas répondu à l'invitation de ce premier comité.

François Guérold précise que la baisse du manteau neigeux et l'augmentation de la fréquentation ont un impact sur l'espèce. Il ajoute que les manifestations sportives évitent toujours les zones de quiétude Tétraz.

Laurent Seguin informe les participants que la prochaine journée des élus du parc sera sur le thème des manifestations sportives et qu'elle aura lieu le 21 septembre 2017.

Françoise Tondre demande le nombre de manifestations refusées. Jacky Véret répond qu'un seul avis défavorable suivi d'un refus de la préfecture a été mis en 7 ans. Il ajoute qu'en général le contact avec les organisateurs se fait en amont du dépôt des dossiers en préfecture et que cela permet d'éviter les zones sensibles.

4. Échanges sur les grands axes et les actions prioritaires de la déclinaison locale en faveur du Grand Tétraz

Luc Terraz souhaite autant que faire se peut, une convergence entre les actions sur les 2 massifs notamment sur le volet quiétude, le suivi scientifique. Les spécificités des massifs sur l'habitat seront possibles.

François Guérold demande si la déclinaison du PNA peut être présentée en CSRPN. Luc Terraz répond que cette étape n'est pas obligatoire mais qu'elle est envisageable.

Jean Poirot demande une évaluation des nombreuses actions réalisées depuis le programme Life. Nathalie Kobes recommande de prévoir l'évaluation en amont en l'intégrant dès à présent dans la déclinaison.

Régis Hein demande quelle est la situation en forêt noire. Françoise Preiss, GTV, répond que la situation est aussi difficile, que la qualité de l'habitat est moins bonne mais que la fréquentation est plus faible.

Léo Poudré, animateur de la déclinaison au PNR du Haut-Jura indique que la baisse est aussi constatée dans le jura. Les populations « périphériques » sont en forte régression ce qui entraîne une baisse de l'aire de présence mais les noyaux principaux ont des effectifs plus importants et sont stables.

Pour Laurent Seguin, il faut multiplier les échanges entre les 2 PNR et qu'il est important de vulgariser cette présentation au sein de différentes instances (comité syndical du PNR, comité Grandes crêtes, ...).

Françoise Tondre du CSA demande les montants prévus pour cette déclinaison.



Nathalie Kobes, faute d'éléments, n'a pas pu répondre en séance à cette question.

En complément, les ordres de grandeurs des sommes allouées aux actions du plan post Life 2015-2017 sont les suivants :

Année	Somme allouée
2015	404 000 €
2016	372 200 €
2017	218 500 €

Pour conclure, Nathalie Kobes remercie les participants pour la qualité des échanges lors de ce comité. Elle souhaite qu'ils se maintiennent et s'ouvrent à d'autres partenaires. Elle ajoute qu'il y a un enjeu de coordination nécessaire, un enjeu de sensibilisation-pédagogie et un enjeu d'opérationnalité afin de rédiger une feuille de route opérationnelle.

Les participants sont invités à un buffet et à poursuivre les travaux l'après-midi au sein d'ateliers thématiques afin d'échanger voire de préciser et localiser les actions à programmer dans la prochaine déclinaison.

Commissaire du massif des Vosges

Nathalie KOBES